

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c.	Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	13 »
Trois mois, —	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
2 — 21 — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 13 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 52 — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le ministre de l'intérieur, chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, a adressé la circulaire suivante aux agents diplomatiques de l'Empereur. »

Paris, le 16 septembre.

Monsieur,

Le gouvernement de l'Empereur ne saurait ajourner plus longtemps l'expression de son sentiment sur les événements qui s'accomplissent en Allemagne. M. de Moustier devant rester absent quelque temps encore, Sa Majesté m'a donné l'ordre d'exposer à ses agents diplomatiques les mobiles qui dirigent sa politique. La guerre qui a éclaté au centre et au sud de l'Europe a détruit la Confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne. La Prusse, dont les limites ont été agrandies par la victoire, domine sur la rive droite du Mein. L'Autriche a perdu la Vénétie; elle est séparée de l'Allemagne.

En face de ces changements considérables, tous les Etats se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité; ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

L'opinion publique, en France, est émue. Elle flotte, incertaine, entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives, entre le désir du maintien de

la paix et l'espérance d'obtenir, par la guerre, un agrandissement territorial. Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassurée contre les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père.

Les perplexités qui agitent les esprits et qui ont leur retentissement à l'étranger, imposent au gouvernement l'obligation de dire nettement sa manière de voir.

La France ne saurait avoir une politique équivoque. Si elle est atteinte dans ses intérêts et dans sa force par les changements importants qui se font en Allemagne, elle doit l'avouer franchement et prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité. Si elle ne perd rien aux transformations qui s'opèrent, elle doit le déclarer avec sincérité et résister aux appréhensions exagérées, aux appréciations ardentes qui, en excitant les jalousies internationales, voudraient l'entraîner hors de la route qu'elle doit suivre.

Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente.

Dans le passé, que voyons-nous? Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La Confédération germanique comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants; elle s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, et nous entourait d'une ceinture de fer, soutenue par cinq places fortes fédérales; notre position stratégique était enchaînée par les plus habiles combinaisons territoriales. La moindre difficulté que nous pou-

vions avoir avec la Hollande ou avec la Prusse sur la Moselle, avec l'Allemagne sur le Rhin, avec l'Autriche dans le Tyrol ou dans le Frioul, faisait se dresser contre nous toutes les forces réunies de la Confédération. L'Allemagne autrichienne, inexpugnable sur l'Adige, pouvait s'avancer, le moment venu, jusqu'aux Alpes. L'Allemagne prussienne avait pour avant-garde sur le Rhin tous ces Etats secondaires, sans cesse agités par des désirs de transformation politique et disposés à considérer la France comme l'ennemie de leur existence et de leurs aspirations.

Si on en excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée et impuissante; elle ne comptait pas comme nation. La Prusse n'était ni assez puissante ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour pouvoir s'entendre intimement avec nous.

Sans doute, la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ces organisations territoriales et de ces alliances, car ils n'apparaissent formidables que lorsque la guerre vient à éclater. Mais cette sécurité précaire, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son rôle dans le monde. Il n'est pas contestable que, pendant près de quarante années, elle a rencontré debout et contre elle la coalition des trois cours du Nord unies par le souvenir de défaites et de victoires communes, par des principes analogues de gouvernement, par des traités solennels et des sentiments de défiance envers notre action libérale et civilisatrice.

Si, maintenant, nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-il à la France et à la paix du monde?

La coalition des trois cours du Nord est brisée. Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.

La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombrage. Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et se subordonner à des sentiments qui ne sont que des principes de division qu'elle représente et professe à l'égard des peuples.

Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous.

Au midi, l'Italie dont la longue servitude n'avait pu éteindre le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

Les intérêts du trône pontifical sont assurés par la convention du 15 septembre. Cette con-

FEUILLETON.

36

L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

DEUXIÈME VOLUME.

(Suite.)

Un déplacement général se fit.

Dans le mouvement qui eut lieu, Mlle Du Taillis se rapprocha de l'officier, et montra, d'une façon si nette, le désir de s'entretenir avec lui, qu'arrivé au salon le comte ne put même songer à éviter un à parte.

— Je suis horriblement mal à l'aise ici, lui dit-elle.

— Mal à l'aise? fit le jeune homme étonné du ton confidentiel pris tout-à-coup par Louise.

— Oui, répondit la jeune fille; une parente, quelle que soit sa position, a droit, il me semble, à quelques attentions; et je suis véritablement mise ici en quarantaine.

Le maître de Treffieux ne répondit pas.

— Vous ne me dites rien?...

— En vérité, répliqua-t-il, je ne sais que vous dire?

— Sous une forme d'opinion personnelle je vous pose une question, répondez.

— Il m'est assez difficile de répondre, reparti avec une grande réserve l'officier, vous devez, mieux que moi, apprécier ce qui se passe, connaissant, mieux que moi, les personnes qui nous entourent.

— Mais je ne les connais guère mieux que vous, interrompit la jeune fille; ma mère, en songeant qu'un peu plus tôt, qu'un peu plus tard, il faudrait quitter les Gouttes, a eu la mauvaise inspiration de m'envoyer chez des parents à elle, pour chercher dans leur voisinage un abri... et ces parents, dont l'accueil, d'abord, n'était que froid; à la pensée qu'un jour ou l'autre nous pourrions tomber chez eux, sont devenus si glacés, et ce soir, si inconvenants, que, malgré l'heure avancée, et le temps qu'il fait, je regagnerais aujourd'hui même cette propriété qui n'est plus la nôtre, si j'en connaissais le chemin; car là, du moins, grâce à Mlle Michel, je ne risque pas d'être insultée.

— Ne vous exagérez-vous pas ce manque d'égards pour votre position?

— Oh! mon Dieu! répliqua-t-elle résignée, je n'outre rien; et je comprends, par ce qui se passe ici, que l'être déshérité est traité comme le lépreux, dont la ruine n'est pas épidémique, mais qui serre le cœur par l'effroi de la contagion.

L'officier, en examinant Mlle Du Taillis, se demanda avec terreur si la vente précipitée des Gouttes n'avait pas plongé, par anticipation, le baron et sa famille dans la misère, ou du moins si M. Du Taillis eût passé, sans cette vente, un hiver aussi désastreux?... Pour un homme ruiné, mais encore propriétaire, l'agonie a parfois d'interminables longueurs; et celui qui n'est pas expulsé peut faire encore des rêves qui le reconfortent.

Mais la vente est signée... Cet avertissement fatal traverse comme une traînée de poudre toute la contrée; plus de bois, plus de pain, plus de vêtements! Les fournisseurs qui, eux aussi, s'aveuglent, s'arrêtent court; eux qui, la veille, donnaient encore au maître du vieux logis, s'assemblent, se consultent, s'irritent et injurient le malheureux dépossédé.

Le comte pensait à tout cela et à d'autres choses encore.

Déséchaud, avec son aumône, se dressa dans la

pitie du maître de Treffieux.

Louise était jeune, elle était jolie, deux conditions effrayantes qui, assistées d'une misère assez complète pour faire accepter des secours de bas étage, signalaient pour plus tard, dans l'esprit du commandant, un luxe empanaché de honte au lieu de la mise pauvre de la jeune fille.

L'officier considéra, avec un respect attendri, cette pauvre toilette.

Par cet hiver rigoureux, Louise avait pour se couvrir une robe en étoffe d'été... une de ces étoffes réservées dans la belle saison pour les jours de pluie... La fille de Du Taillis, aidée ou conseillée par cette coquetterie que porte en elle toute femme, avait ajouté aux manches de cette robe des poignets de fourrure; mais cette fourrure, au lieu de donner à ce vêtement un air de confort, en faisait, au contraire, paraître la laine plus légère et le tissu plus clair.

Enfin, en regardant plus minutieusement Mlle Du Taillis, le comte grelotta, sa fortune lui fourmilla dans la main; il eût voulu tendre sur-le-champ sa main pleine d'or à la jeune fille.

Seulement, comme il y avait sur le front de Louise une distinction native et la majesté du malheur,

vention sera loyalement exécutée. En retirant ses troupes de Rome, l'Empereur y laisse, comme garantie de sécurité pour le saint-père, la protection de la France.

Dans la Baltique comme dans la Méditerranée surgissent des marines secondaires qui sont favorables à la liberté des mers.

L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrant à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de trente-cinq millions d'âmes qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.

Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir, l'opinion publique verrait-elle, non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien pacifique des sociétés modernes?

Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. Celle-ci, avec l'Algérie, comptera bientôt plus de 40 millions d'habitants; l'Allemagne, 37 millions, dont 29 dans la Confédération du Sud; l'Autriche, 35; l'Italie, 26; l'Espagne, 18. Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter?

Une puissance irrésistible, faut-il le regretter, pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les Etats secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la république des Etats-Unis d'Amérique, peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique les progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude, et qu'au contraire nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur des races opprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'Etats divers sans force et sans esprit public.

La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'Empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent, et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon I^{er} avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent euro-

péen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles : dans la péninsule, en créant le royaume d'Italie; en Allemagne, en faisant disparaître deux cent cinquante-trois Etats indépendants.

Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a eu raison d'accepter ce rôle de médiateur qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait au contraire méconnu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entrechoquent des nations entières.

Quel eût été, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie? Une conquête, un agrandissement territorial... Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ses principes en matière d'extension de territoire.

Il comprend, il a compris les annexions commandées par une nécessité absolue, réunissant à la patrie des populations ayant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous, et il a demandé au libre consentement de la Savoie et du comté de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles.

La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion; mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral ou politique, en faisant servir son influence aux grands intérêts de la civilisation.

Son rôle est de cimenter l'accord entre toutes les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend servir la cause de la liberté des peuples et conservera aux grands Etats éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

Toutefois, il y a dans les émotions qui se sont emparées du pays un sentiment légitime qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes; ils nous indiquent la nécessité, pour la défense de notre territoire, de perfectionner sans délai notre organisation militaire. La nation ne manquera pas à ce devoir qui ne saurait être une menace pour personne, elle a le juste orgueil de la valeur de ses armées; ses susceptibilités éveillées par le souvenir de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de main-

tenir, hors de toute atteinte, son rang et son influence dans le monde.

En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, l'horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes; des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, pesaient sur les destinées des peuples; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus difficiles; ils ont reçu leur solution naturelle sans de trop violentes secousses et sans le concours dangereux des passions révolutionnaires.

Une paix qui reposera sur de pareilles bases sera une paix durable.

Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa prospérité. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigée par une politique qui a pour signes de sa force la générosité et la modération, appuyée sur son imposante unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées, entourée désormais de nations indépendantes, elle apparaît non moins grande, elle demeurera non moins respectée.

Tel est le langage que vous devrez tenir dans vos rapports avec le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Agréer, etc.

LA VALETTE.

Tous les journaux s'occupent aujourd'hui de la circulaire adressée par M. le marquis de La Valette aux agents diplomatiques de la France à l'étranger et tous s'accordent à la considérer comme un véritable manifeste de la politique française.

Nous connaissons par le télégraphe l'impression que ce document important a produite en Angleterre. Les journaux les plus considérables de Londres l'apprécient dans les termes les plus favorables.

Les gouvernements européens continuent à réformer leur système militaire, toujours à l'instar du modèle prussien. La Bavière s'occupe activement en ce moment de réorganiser entièrement son armée et de compléter son matériel de guerre.

La Chambre des seigneurs, à Berlin, s'occupe de la loi relative aux élections pour le Parlement allemand. Après quelques observations et quelques éclaircissements, le projet de loi a été adopté par la Chambre sans discussion et dans la forme votée par la Chambre des députés.

Les annexions ne se ralentissent pas en Prusse. La commission vient d'adopter le projet concernant le Sleswig-Holstein. Il est ainsi conçu :

« Les duchés seront réunis à la monarchie prussienne en vertu du paragraphe 2 de la Constitution. »

La commission s'occupe aussi de l'annexion du Lauenbourg.

Le Corps-Législatif de la ville de Francfort ayant refusé le serment exigé de lui par le commissaire civil prussien, il paraît que cette assemblée ne sera plus convoquée, et que l'administration passera ainsi aux mains du commissaire prussien qui gouvernera la ville conjointement avec le Sénat.

Il se produit, à l'occasion du Luxembourg, une question qui est importante.

Le roi des Pays-Bas, comme grand-duc de Luxembourg, soutient que ce grand-duché, par le fait de la rupture de l'ancienne Confédération germanique, est dégagé de tout lien avec l'Allemagne, et que la Prusse n'a plus rien à prétendre sur le territoire luxembourgeois.

La Prusse ne semble pas partager cette opinion; elle vient de remplacer la garnison de la ville de Luxembourg par des régiments de l'armée permanente.

Ce changement a été mal accueilli par les habitants, et surtout par les marchands, qui ont fermé leurs boutiques au moment du passage des troupes.

Les dépêches télégraphiques de ce matin nous apportent le discours du roi de Hollande aux Chambres néerlandaises. Il est constaté que, malgré la guerre, les frontières ont toujours joui des bienfaits de la paix, et que les relations avec les puissances étrangères sont restées des meilleures. Cependant, dit-il, comme l'existence nationale doit chercher en soi-même, après Dieu, son plus juste appui, il a vu avec plaisir l'établissement des réunions de volontaires.

On ne saurait nier maintenant la puissance du rusti à l'égard de la Prusse. Il fait armée en Europe les puissances les plus pacifiques.

On écrit de Florence, le 17 septembre, soir :

Le général Thaon de Revel est parti pour Venise afin de procéder aux arrangements relatifs à la remise des forteresses.

La Gazette officielle dit que la nécessité de dégarnir de troupes la Sicile, à cause de la dernière guerre, a accru l'audace des malfaiteurs, surtout dans la province de Palerme. Les bandes se sont augmentées de 2,000 fractaires provenant des dernières levées.

Dans la nuit de samedi, quelques bandes sont entrées à Palerme, où elles ont eu une collision avec la force armée. De nombreuses troupes ont été envoyées des environs pour rétablir l'ordre. Le reste de la Sicile est tranquille.

l'officier chercha dans son esprit le moyen de surprendre ou de tromper ces deux altesses.

Pour cela, il se fit conseiller; plutôt ami que conseiller, et ami ne devant pas éveiller de susceptibilités : c'est-à-dire ami interrogateur... Celui qui interroge, d'ordinaire, ne donne pas.

Cherchant donc à cacher, dans les premiers moments, ses intentions, afin d'amener sans défiance un aveu, sur lequel il comptait jouer, et par lequel il devait agir :

— Pourquoi vous décourager ainsi que vous le faites? dit-il froidement; êtes-vous réellement déshéritée parce que votre père a consenti à la vente d'un bien qu'il ne pouvait conserver?... et votre famille, celle d'ici ou d'ailleurs, n'interviendra-t-elle pas dans votre gêne, jusqu'à ce que M. Du Taillis ait trouvé quelque emploi?

Louise, au lieu de répondre, regarda le jeune homme d'un air égaré qui, dans une grande infortune, peut aussi bien révéler la perte du libre arbitre que trahir une résolution désespérée.

— Reconfortez-vous, reprit le comte, qui cherchait à donner à sa voix ce ton doux et froid de l'égoïsme; accentuation dont l'acide placidité creuse l'estomac et déchire le tympan du pauvre; je ne

puis admettre que, dans le siècle où nous vivons, la misère, — je vous prie d'excuser ce mot, — soit possible pour certaines gens.

Ce mot est parfaitement analogue à notre position, répliqua Louise : n'avez donc pas regret de l'avoir dit.

La fille du gentilhomme avait parlé avec plus d'assurance ou plus d'abandon, précisément parce qu'elle pensait avoir devant elle un être compatissant par politesse, accueillant par comme il faut, mais ne pouvant être impressionné.

— La misère, quoique vous supposiez la bienfaitrice influence de notre siècle, reprit-elle, ne se fera pas attendre; elle est déjà venue.

— Elle est déjà venue! fit le jeune homme, qui pour toute autre moins prévenue que Louise eût trahi une grande émotion.

Mais l'enfant du gentilhomme pensait avoir devant elle un indifférent, elle continua :

— Eh! comment voulez-vous qu'il en soit autrement? reprit-elle. La vente des Gouttes ne nous a pas ruinés, ce désastre depuis longtemps était écrit sur notre porte; mais elle a arrêté court, à l'entrée d'un hiver rigoureux, toutes nos ressources... On ne vendait plus à M. Du Taillis, seulement on appor-

taut aux Gouttes à peu près ce qu'il fallait pour les Gouttes, par respect pour un lutteur infatigable, pour un ancien noble dont la résidence ne pouvait être acceptée comme temporaire...

Quelques-uns pensaient, comme vous, que mon père trouverait des ressources dans sa famille; d'autres comptaient, pour leurs créances, sur mon mariage; mais assurément personne, dans nos environs, n'acceptait comme sérieuse la mise en vente de notre bien... Aussi, lorsque cette vente a été connue, avons-nous eu à subir, avec les privations, toutes sortes d'injures...

— Et quelles injures avez-vous pu recevoir? demanda l'officier.

— On voit bien, répliqua-t-elle, que jamais un fournisseur ne vous a abordé que chapeau bas : vous ne les avez vu que vils, vous ne pouvez donc pas les juger insolents. Hurleurs sans pitié le lendemain, parce qu'ils ont été muets, sans intelligence, la veille, et qui passent cette nuit de la veille au lendemain à dénaturer leurs livres pour augmenter des comptes qui doivent amener chez eux des dépouilles opimes... tranquillement leur conscience en lui disant que, devant perdre la moitié, une créance grossie du double rentre dans les mesures de l'équité.

Mon père, dépossédé, a été la cible sur laquelle ont tiré tous ceux qui l'avaient crédit d'un sou... Dans les vingt-quatre heures qui ont suivi cette vente, il a expié tout le mal qu'il a fait, car il a dû cruellement souffrir.

— On doit tout pardonner à une amertume aussi grande que la vôtre, répartit le jeune homme, qui crut avoir trouvé un biais pour faire accepter son or à la fille de Du Taillis, sans avoir l'air de lui faire cadeau; vous vous êtes servie d'un mot pénible pour moi.

— S'il m'est permis de retirer ce mot, je le retire, répliqua vivement la jeune fille.

— Pourquoi le retirer? répondit le maître de Treffeux; ne vaudrait-il pas mieux le réduire à l'état de chose morte?

— D'abord, quel est ce mot?

— Dépossédé... Je n'ai pas dépossédé M. Du Taillis; son bien était à vendre; mon notaire, à prix défendu, a fait l'acquisition des Gouttes pour quelqu'un de ma maison... Eh bien! faisons que cette acquisition n'existe pas. Jeanne préfère Treffeux aux Gouttes; débarrassons Jeanne de cette propriété.

— Comment cela est-il possible? répartit avec

Les avis de Palerme disent que les bandes qui sont entrées dans la ville avaient été organisées dans le couvent de Montréal.

Les chefs demandent le rétablissement des corporations religieuses. Les gardes nationales de Palerme et des environs prêtent leurs concours avec zèle au rétablissement de l'ordre.

On mande de Vienne que, dans la conférence qui a eu lieu le 17, le général Menabrea a fait, sur la question de la dette, des propositions de transaction qui seraient appuyées par la France et par la Prusse.

L'entente existe sur tous les autres articles du traité.

Une nouvelle conférence aura lieu très-prochainement.

L'affaire de l'île de Crète ne paraît pas s'arranger d'une manière pacifique. Des renforts considérables viennent encore d'être expédiés pour Candie par le gouvernement ottoman.

Une dépêche de New-York dit que le bruit courait, à Matamoros, que la ville de Tampico avait été reprise aux dissidents.

UNE NOUVELLE CATASTROPHE A LYON.

Le Progrès de Lyon donne les détails suivants sur l'explosion du bateau à vapeur chargé du service de la Saône :

Dimanche soir, à neuf heures, la *Mouche* n° 9 se disposait à quitter l'embarcadere du Port-Mouton, après avoir embarqué les nombreux voyageurs qui se rendaient à Lyon, venant du quartier de Vaise et des campagnes environnantes. Le capitaine était sur le point de lever les amarres, lorsqu'une effroyable détonation se fit entendre sous le pont du bateau à vapeur. Au même instant, des flots de vapeur brûlante, s'échappant d'un tube brisé dans l'intérieur, inondèrent la cabine située à l'arrière du bateau, qui était complètement remplie de voyageurs des deux sexes.

Une confusion inexprimable suivit cette éruption foudroyante : les nageurs se jetèrent dans la Saône par les fenêtres de la cabine ; les autres victimes, hommes, femmes et enfants, impitoyablement brûlés par cette vapeur asphyxiante, s'efforçaient de monter sur le pont en poussant des cris de détresse qui achevèrent de porter le trouble et le désordre sur le bateau. Ce fut un sauve-qui-peut général. Les voyageurs qui se tenaient sur la partie supérieure de la *Mouche* se précipitèrent affolés sur l'embarcadere, renversant tout ce qui se trouvait sur leur passage.

Après quelques minutes d'une horrible panique, l'ordre se rétablit, grâce à la présence d'esprit et au sangfroid de quelques courageux citoyens, et on put mesurer l'étendue du désastre.

Douze personnes étaient étendues sur le pont plus ou moins atteintes par l'irruption de la

vapeur. Quelques-uns portaient sur le visage et sur diverses parties du corps les traces d'horribles brûlures.

Des secours furent bientôt organisés. Les victimes dont l'état paraissait le plus grave ont été immédiatement transportées dans une maison du Port-Mouton, transformée en ambulance, où elles ont reçu les soins les plus pressés ; les personnes dont les blessures étaient plus légères ont été conduites, en assez grand nombre, chez M. Vial, pharmacien à l'entrée de la Grande-Rue de Vaise, chez M. Maury, pharmacien dans la même rue, et dans un hôtel du voisinage tenu par M. Dugelay.

Les trois personnes les plus maltraitées par les jets de vapeur brûlante ont été dirigées sur l'Hôtel-Dieu. Deux ont succombé quelques heures après leur entrée à l'hospice, et on conserve peu d'espoir de sauver la troisième victime.

Plusieurs voyageurs s'étaient précipités dans la Saône : on prétend qu'aucun d'eux n'a péri, les uns étant parvenus à regagner la berge, les autres ayant été recueillis par la barque de sauvetage détachée du bateau à vapeur.

L'autorité n'en a pas moins fait sonder la rivière jusqu'à onze heures du soir, car on signalait la disparition d'un jeune homme, M. Blachet, demeurant montée de la Grande-Côte. La sœur et le beau-frère de ce jeune homme, qui n'ont pu le découvrir à la sortie du bateau, étaient dans une désolation facile à comprendre.

Nous ne connaissons pas encore d'une manière exacte le nombre des blessés, mais on peut le porter à 15 sans crainte d'exagération.

La justice vient d'ouvrir une enquête qui nous révélera la part de responsabilité qui incombe à la Compagnie des *Mouches* dans cette déplorable affaire.

La *Mouche* n° 9 est amarrée en ce moment au port de Vaise, elle ne porte aucune trace dans sa partie supérieure de l'explosion qui a causé le sinistre.

Le mécanicien, qui se trouvait dans l'entrepont, devant le foyer de la machine, n'a éprouvé aucun mal.

Les bateaux de la Compagnie continuent aujourd'hui leur service comme d'habitude.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le départ de l'Empereur pour Biarritz paraît fixé à jeudi prochain.

— Le fusil Chassepot, qui va devenir l'arme réglementaire de l'armée française, a une portée normale de 500 mètres. Le projectile peut être lancé jusqu'à 1,000 mètres et l'arme n'a pas besoin d'être lavée avant d'avoir tiré 250 coups.

Dans les expériences qui ont été faites on a tiré avec le même fusil et consécutivement 1,200 coups, sans qu'il se soit produit la moindre avarie dans l'âme ni dans le canon. La rapidité du tir est arrivée à douze coups par minute lorsque le tireur a eu les cartouches sous la main, placées sur une table devant lui.

— On écrit de Soissons :

Un accident, qui heureusement n'a pas eu de suites funestes, est arrivé dans la soirée du 11 septembre, à Laversine, commune de Cœuvres, arrondissement de Soissons.

Par suite d'un éboulement considérable, six hommes ont été ensevelis dans une carrière dite de la Grue, appartenant au sieur Lebrun, maître carrier au Crouy.

M. le baron de Barral, sous-préfet de Soissons, s'est transporté immédiatement sur le lieu du sinistre, accompagné de M. Aulrie, commandant du génie, et de M. Sugot, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, qui, assistés peu après de M. l'ingénieur en chef Bounicau, ont dirigé les travaux de sauvetage avec autant d'intelligence et d'activité que de prudence.

De nombreux travailleurs se sont mis à leur disposition et ont montré le plus grand dévouement dans leur tâche périlleuse. L'un d'eux a été blessé, heureusement sans gravité, dans l'accomplissement de cette œuvre d'humanité.

Tant d'efforts généreux ont reçu leur récompense. Le 13 septembre, à huit heures du matin, les six ouvriers ensevelis ont été délivrés, après trente-six heures d'angoisses et de souffrances, sans blessures graves, et ont reçu immédiatement les soins médicaux que nécessitait leur situation.

— Hier, dit le *Journal de Nice* du 13, le dernier survivant des héros de Trafalgar, M. B. Maria, chirurgien à bord du *Formidable*, a été emporté, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, par une attaque d'apoplexie. Ce vénérable débris de nos grandes armées de la République était depuis longtemps retiré à Nice, sa ville natale, où il jouissait à juste titre de l'estime et de la considération générales.

On sait que c'est le 21 octobre 1805, près du cap Trafalgar (Cadix), que se livra la célèbre bataille de ce nom, entre les flottes franco-espagnole et anglaise. L'amiral Nelson fut vainqueur, mais périt dans l'action ; l'amiral espagnol Gravina fut aussi tué, et l'amiral français Villeneuve fut fait prisonnier. Une affreuse tempête suivit la bataille et causa de graves dommages aux vainqueurs et aux vaincus.

Le jeune Maria tomba entre les mains des Anglais et fut envoyé sur les pontons de Portsmouth.

— Vous êtes en ce moment fort émue ; plusieurs personnes vous observent.

— Et ces personnes pourraient m'entendre, interrompit-elle, voilà peut-être pourquoi je ne vous réponds pas... S'il vous était possible de m'accorder ailleurs qu'ici un instant d'entretien ?...

— Si cet entretien ne devait pas ressembler à un rendez-vous, répliqua l'officier, et qu'il pût être profitable, je ne l'accorderais pas, je le solliciterais ; mais, croyez-le, une rencontre est impossible de vous à moi : les extrêmes nous rapprochent trop pour que nous n'attirions pas sur nous deux l'attention ; et même cette conversation intime qui, certes, a des témoins, et qui a été amenée sans préméditation, est déjà mal jugée par quelques-uns...

— Toute consolation m'est refusée, répondit avec amertume la jeune fille ; il m'eût été doux cependant de me plaindre à quelqu'un qui a vu les joies de mon enfance...

— Vous pouvez parler librement, fit le maître de Treffieux ; l'attention est à présent moins sur nous que tout à l'heure, et jamais nous ne serons plus isolés... Plaignez-vous donc, si vos plaintes doivent vous soulager... mais après vos plaintes, quelques mots sur l'avenir : je vous dirais adieu avec moins

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Cadeau, pourvu du brevet complet, est nommé régent des cours spéciaux d'enseignement supérieur primaire annexés au collège de Saumur.

On écrit de Soulièvre (Deux-Sèvres) :

« Un accident de chasse a eu lieu au village de Barraux. H. Reau, instituteur à St-Maxire, était venu passer quelques jours de vacances chez A. Jamin, son ami, instituteur à Soulièvre. Ils avaient été à la chasse, et ils en revenaient. H. Reau dit à son ami : « Tu as tué une caille, mais moi je n'ai rien tué ; il faut que je tire un pinçon. »

« Il ajuste cet oiseau, qui venait de se poser sur un arbre, fait feu ; mais tout aussitôt le second coup part et va atteindre A. Jamin dans le côté droit, au-dessous des côtes. Le malheureux blessé tourna sur lui-même, puis tomba en s'écriant : « Tu m'as frappé à mort, mais je te pardonne. » On le releva, et, en le soutenant sous les bras, on le reconduisit chez lui. Un médecin qui l'a visité a constaté que la blessure était grave.

« Les témoins de cet accident ont déclaré qu'il n'y avait ni imprudence, ni maladresse de la part de H. Reau, qui est désespéré de ce malheur. Il ne quitte pas le chevet du lit de son malheureux ami.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Aujourd'hui jeudi, les artistes sous la direction de M. Daniel Bac, donneront une deuxième représentation composée de :

1° *Infanterie et Cavalerie*, vaudeville en un acte, par M. Eugène Verconsin ;

2° *La dernière Idole*, drame en un acte, du théâtre de l'Odéon, par MM. Lépine et A. Daudet ;

3° *Les deux Veuves*, comédie en un acte, du Théâtre-Français, par M. Félicien Mallemaire ;

4° *Les Jurons de Cadillac*, comédie nouvelle en un acte, du Gymnase dramatique, par M. Pierre Berton.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

L'Empereur a reçu une lettre que S. M. le roi des Hellènes lui a adressée en envoyant à Sa Majesté la grand-croix de l'ordre du Sauveur conférée à S. A. Mgr le Prince Impérial.

Le *Corriere dell' Emilia* annonce que le général de Montebello est passé par Bologne, le 15, venant de Milan et se rendant à Rome.

On nous écrit d'Italie que M. le comte Vi-

émotion Mlle Du Taillis.

— Rien de plus aisé, dit le comte ; les frais du premier acte resteront à ma charge ; je donnerai dix mille francs à M. Du Taillis, pour rompre ce marché, et votre père sera tenu de pourvoir aux dépenses de sa nouvelle acquisition.

— On voit bien, fit observer la fille du gentilhomme, que vous n'avez pas vu depuis longtemps M. Blérierie.

— Et quel rapport M. Blérierie peut-il avoir avec cette affaire, tout-à-fait en dehors, j'en suis certain, de ses prévisions ?

— Votre notaire vous eût dit que les dettes de mon père, je parle seulement des créances hypothéquées sur notre bien, excédaient de trente mille francs le prix de vente.

— Oh ! mon Dieu ! murmura l'officier, il ne vous reste donc absolument rien ?

— La misère et soixante mille francs de dettes à peu près ! répliqua-t-elle, avec un sourire qui lui déchira le visage.

Le maître de Treffieux, en apprenant de si grands désastres, eut une pensée consolante, celle de pouvoir donner, sans crainte de se voir refuser ; toutefois, il cacha ses impressions sous les dehors calmes

d'un voisin qui conseille. Désireux de sonder les projets d'avenir de la jeune fille, afin de favoriser ces projets, il dit :

— Avec les dettes qui restent à votre père, et pour lesquelles il se verrait toujours tracassé, il sera difficile à M. Du Taillis d'occuper en France un emploi.

— Il le sait.

— Connait-il quelqu'un à l'étranger ?

— Je doute qu'il veuille quitter son pays, répliqua la jeune fille.

— Parlez-moi sincèrement, mademoiselle, dit le jeune homme : êtes-vous venue réellement à Ris pour y chercher un logement ? Cette assertion serait presque démentie par le tableau pénible que vous me faites de votre position... D'abord à quoi bon ce nouveau gîte qu'il faudrait payer, quand vous avez pour longtemps, aux Gouttes, un logis qui ne vous coûte rien ?

Louise ne répondit pas.

— Est-ce seulement pour me dire le triste accueil qui vous a été fait que vous m'avez abordé ? reprit le comte.

— Mon Dieu ! répartit Mlle Du Taillis, je n'en sais rien.

d'inquiétude, si je pouvais savoir, avant de vous quitter, quels sont vos projets...

— Hélas ! avons-nous des projets arrêtés ! Celui qui se noie regarde en même temps les arbres de la rive et les herbes du bord de l'eau... Pour arriver aux premiers, il cherche à atteindre les autres, sans s'inquiéter si les brins d'herbe seront assez forts pour le retenir.

L'essentiel, pour lui, est de les saisir, parce que pour cela il aura fait l'effort suprême qui doit l'arracher au tourbillon dans lequel il allait disparaître... notre brin d'herbe, à nous, serait un asile temporaire, où la faim ne pourrait nous assaillir, où nous n'aurions pas froid, pendant cette rude saison, où nous serions sans perdre nos forces, jusqu'à ce que la fatalité de nouveau nous ait crié de marcher...

J'étais venue à Ris pour demander cet asile, il m'a été brutalement refusé... refusé par Clémence, la nièce de ma mère !... François Arnould y a mis plus de formes ; il a remis à huitaine pour me répondre, m'expliquant clairement que sa réponse m'arriverait aux Gouttes.

(La suite au prochain numéro.)

mercato a été désigné par le cabinet de Florence pour procéder aux préliminaires de la cession de la Vénétie et aux préliminaires du plébiscite qui va être soumis aux populations vénitiennes. M. le comte Vimercati s'est rendu à Venise pour s'entendre à ce sujet avec le général Lebœuf.

Nous apprenons de bonne source, dit la *Nouvelle Presse libre*, que, grâce à l'intervention de la France dans les négociations de paix entre la Prusse et la Saxe, l'indépendance de l'armée saxonne est assurée.

Les dépêches de Constantinople parlent

d'une bataille importante livrée à Candie. L'avantage est resté aux troupes ottomanes qui auraient tué 600 hommes aux insurgés.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

La semaine qui vient de finir nous a donné exactement la contre-partie de celle qui l'a précédée.

Au début, les dispositions étaient excellentes, et les cours progressaient d'une façon soutenue; mais bientôt le marché s'est alourdi, les cours se sont affaiblis, et la hausse s'est arrêtée sous l'impression de ces craintes vagues qui, en dehors même de la

situation de la place, ont si longtemps paralysé l'essor des affaires.

Il y a huit jours nous avions laissé le 5 0/0 à 70, 45, l'Italien à 59 et le Mobilier à 692-50. — Aujourd'hui lundi, ces mêmes valeurs ne sont plus cotées qu'à ces chiffres : le 5 0/0 à 69-22 1/2, l'Italien à 57-23 et le Mobilier à 672-50, et encore leurs cours ont-ils été plus bas.

On achève la liquidation de quinzaine, et on constate du déport sur certaines valeurs de spéculation : il est de 10 c. sur l'Italien, de 4-50 sur le Comptoir d'escompte et de 75 c. sur le Mobilier français, ce qui indique qu'un découvert assez considérable reste encore.

C'est aujourd'hui que le coupon de 75 c. de rente française a été détaché. Faible au début, s'est vite relevée, puisque partie de 68-95, elle est à 69-22 1/2.

Les chemins de fer français continuaient à être fermes, et à attirer les capitaux de placement.

Voici les cours de compensation : Mobilier français 670, Mobilier espagnol 530, Comptoir d'escompte 915, Autrichiens 575, Lombards 415, Nord d'Espagne 105, Saragosse 140, 5 0/0 Italien 57, Mexicains 29 1/2, Turc 52, Gaz 1,600, Immobiliers 412-50, Transatlantiques 520. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e BINSSE, huissier-audiencier, et Henri PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

VENTE MOBILIERE
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le lundi vingt-quatre septembre mil huit cent soixante-six, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, maison Tailbuis, menuisier, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 5, à Saumur, à la vente publique et aux enchères des objets saisis, suivant procès-verbal de Binsse, huissier-audiencier à Saumur, le six septembre mil huit cent soixante-six, enregistré, sur le sieur Tailbuis.

On vendra :

Tables, chaises, secrétaire, commode, bois de lit, table de nuit, couettes, draps, serviettes, torchons, chemises, robes, châles, bouteilles vides, bois de travail, outils à l'usage de menuisier, différents ustensiles de ménage, montres en or et en argent, bagues et boucles d'oreilles en or, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent. (448)

Etude de M^e BAUDRY, notaire à Varennes.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite, **TROIS MORCEAUX DE PRÉ**

Situés dans la prée du Pont-Fouchard, près le pont de Saint-Florent et la nouvelle levée, et à peu de distance les uns des autres;

L'un contenant environ 27 ares, L'autre 11 ares, Et le troisième 53 ares.

Ils appartiennent aux enfants Antoine Coulon, de Varennes.

S'adresser à M^e BAUDRY, notaire à Varennes. (449)

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ,

UNE PROPRIÉTÉ

D'AGRÈMENT ET DE PRODUIT, Dans un seul tenant,

Située au Petit-Puy, commune de Saumur, à 50 mètres de la route impériale de Saumur à Chinon,

Appartenant à M. SERGÉ, propriétaire à Saumur,

D'une contenance totale de 2 hectares 58 ares 50 centiares ou 47 bois-selées.

S'adresser, pour visiter cette propriété et traiter à l'amiable, à M. SERGÉ, rue Saint-Lazare, faubourg Nantilly, à Saumur.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (450)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

UN FOUR A CHAUX

Avec une bonne clientèle,

Situé à Dampierre, près Saumur.

S'adresser à M. DE RICHAUDEAU, propriétaire dudit four, qui l'exploite. (451)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

MAISON

Fraichement restaurée,

Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1867,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, Actuellement occupée par M. Merle, peintre.

Cette maison se compose de deux chambres au rez-de-chaussée, deux au premier étage, grenier, cave, atelier au fond de la cour et grenier au-dessus.

S'adresser à M. BARDOU, rue d'Orléans, 56. (437)

A LOUER

Présentement,

UN JOLI PIED-A-TERRÉ

Rue Cendrière, n° 6.

Ainsi composé : Remise, écurie à vent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour;

Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

M. ROSSIGNOL père a l'honneur de prévenir qu'il vient de céder son **Atelier de Confection** à son fils le jeune, et que pour écouler ses marchandises, il vendra 15 0/0 au-dessous des prix ordinaires. (445)

L'étude de M^e POULET, avoué, est transférée **Grand Rue n° 10.** (274)

LA MODE ILLUSTRÉE

Paraissant à Paris tous les jeudis **Journal de la Famille** Un n° est envoyé gratis sur demande affranchie

52 numéros par an, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.

PREMIÈRE ÉDITION. — Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 gravures de toilettes par an avec leur description, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingerie, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Prix (franco) : trois mois 5 fr. 50; six mois, 7 fr.; l'année, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de mode colorisées à l'aquarelle, une par mois.

Prix (franco) : trois mois, 4 fr. 25; six mois, 8 fr. 50; l'année, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION. — Elle se com-

(Les abonnements partent du premier de chaque mois).

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris.

On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

ASSURANCES

On demande un inspecteur pour chaque canton du département de Maine-et-Loire. Un jour de voyage par semaine. Appointement : 200 fr. par mois.

Ecrire à M. A. Boyer, organisateur, poste restante, à Nantes (Loire-Inférieure). (446)

Changement de domicile

BUREAU

DES

Omnibus du Chemin de fer.

Par suite de l'expropriation et de la démolition de l'ancien *Ecu de Bretagne*, M. Lefevre transfère son bureau des *Omnibus du chemin de fer*, au siège de son établissement de *Louage de chevaux et de voitures*, rue du Portail-Louis, n° 17, où les adresses seront reçues, à partir du 1^{er} septembre 1866, de 7 heures du matin à 9 heures du soir. (412)

On demande une apprentie pour les modes.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Nouveautés, draperies, rouenneries, toiles, etc.

ON DEMANDE UN APPRENTI, rue St-Jean, 6 et 8, à Saumur.

UN JEUNE HOMME, muni de bons certificats, sachant lire et écrire, demande un emploi comme valet de chambre ou employé dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Nouveau tirage complètement terminé
DE
LA CHIMIE TECHNIQUE

De BARRUEL,

Appliquée aux Arts et à l'Industrie, à la Pharmacie et à l'Agriculture,

Sept volumes in-8°, avec un grand nombre de gravures.

PRIX : 50 FRANCS.

Cet ouvrage comprend 7 volumes. Le premier est consacré aux généralités préliminaires, à l'étude des corps non métalliques, à leurs combinaisons entre eux. Il traite des acides et de l'ammoniaque, de l'éclairage au gaz et de tout ce qui est susceptible d'application dans l'industrie, ainsi que des généralités sur les métaux et de leurs combinaisons.

Le second est consacré aux métaux alcalins et aux métaux terreux; leurs oxydes, sulfates et sels. Fabrication de la poudre, extraction du sel, fabrication des verres, — des cristaux, — des émaux, de la chaux, — des mortiers et des ciments, — du plâtre, — des aluns, — des argiles, — des poteries, — de la porcelaine, etc., etc.

Le troisième s'applique aux métaux proprement dits, à leurs oxydes, sulfures, sels; modes d'extraction des métaux qui ne sont pas traités par les méthodes métallurgiques; préparations des couleurs qu'ils peuvent produire, dorure, argenture, etc.... Galvanoplastie, photographie.

Dans le quatrième, on traite des méthodes employées pour obtenir industriellement les métaux usuels : l'acier, le damas, les bronzes, etc.

Le cinquième et le sixième sont consacrés à la chimie organique générale.

Le septième traite spécialement de la chimie appliquée à l'agriculture; de terrains, de leur analyse, des moyens de les amender; des engrais naturels ou artificiels les plus convenables aux diverses cultures que l'on veut entreprendre.

Librairie de Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 18 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 19 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 37	» 27	» »	69 42	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	96 75	» 25	» »	96 50	» »	» 25
Obligations du Trésor.	465	» »	1 25	462 50	» »	» 2 50
Banque de France.	3510	» »	» »	3550	» 40	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1370	» 5	» »	1385	» 15	» »
Crédit Foncier colonial.	610	» »	» »	610	» »	» »
Crédit Agricole.	625	» »	» »	625	» »	» »
Crédit industriel.	672 50	5	» »	677 50	5	» »
Crédit Mobilier.	672 50	2 50	» »	680	» 7 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	915	» »	» »	920	» 5	» »
Orléans (estampillé).	888 75	3 75	» »	885	» »	3 75
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1175	7 50	» »	1172 50	» »	2 50
Est.	545	» »	» »	541 25	» »	3 75
Paris-Lyon-Méditerranée.	897 50	2 50	» »	900	» »	2 50
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	570	2 50	» »	571 25	1 25	» »
Ouest.	570	2 50	» »	570	» »	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1622 55	22 50	» »	1620	» »	2 50
Canal de Suez.	388 75	» »	1 25	390	» 1 25	» »
Transatlantiques.	530	10	» »	530	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0.	57 50	» 10	» »	58 10	» 60	» »
Autrichiens.	375	5	» »	378 75	3 75	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	417 50	» »	» »	425	» 7 50	» »
Victor-Emmanuel.	78 75	» »	» »	78 75	» »	» »
Romains.	64 50	» »	50	63	» »	1 50
Crédit Mobilier Espagnol.	360	11 25	» »	368 75	8 75	» »
Saragosse.	150	8 75	» »	155	» 5	» »
Séville-Xérès-Séville.	27	» »	» »	29	» 2	» »
Nord-Espagne.	110	» »	» »	117	» 7	» »
Compagnie immobilière.	417 50	2 50	» »	420	» 2 50	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	313	» »	» »	315	» »	» »
Orléans.	306 75	» »	» »	308	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	305 50	» »	» »	306	» »	» »
Ouest.	305 50	» »	» »	306	» »	» »
Midi.	304	» »	» »	304 25	» »	» »
Est.	308	» »	» »	308	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le